

Note sur l'utilisation du Psautier en Carême

Le sujet est assez tentant, mais il faut y mettre de la patience sous peine de faire buisson creux. Dans le psautier, il n'est point de « psaumes de Carême », est-il besoin de le dire ? Dans la liturgie chrétienne, et singulièrement dans le Missel romain, les psaumes sont utilisés fréquemment, mais c'est ici que la déception nous menace.

Choix des psaumes.

Le psaume 90, par exemple, n'est quadragésimal que par l'usage qu'en fait le diable dans la péricope évangélique du premier dimanche, au récit de la tentation du Seigneur. Par une étrange fortune, il fournit les textes de toutes les pièces chantées de la messe. Quel usage en faire, sinon les exécuter ? Tout au plus y puisera-t-on des sentiments de confiance à l'orée d'un temps de dure pénitence, et c'est tout.

Les communions des messes fériales, depuis le mercredi des cendres jusqu'au vendredi-samedi avant les Rameaux, sauf le jeudi, sont prises dans le psautier. Or elles s'échelonnent du psaume 1 au psaume 26 sans autre choix apparent que l'ordre numéral. Si les psaumes 3, 12, 16, 17, 20, 21, font défaut, c'est qu'ils ont été remplacés par des textes évangéliques. On avait donc trouvé qu'ils manquaient de relief. Cette indifférence dans l'utilisation des psaumes n'est qu'apparente. En réalité le centon qui sert à ces communions est choisi de façon à illustrer l'une ou l'autre des leçons de la liturgie quadragésimale; mais nous n'en sommes pas mieux servis ! Le texte mis en épingle est peu représentatif de la pensée profonde du psaume (cf. ps. 2 du vendredi après les Cendres, ps. 13 au lundi de la troisième semaine, etc.). L'accommodation sert le point de vue liturgique aux dépens du sens littéral.

C'est ce qui explique la fortune particulière des psaumes 24 et 118; ils sont formés de centons indépendants l'un de l'autre. Il était facile d'y puiser de courtes sentences bonnes à chanter¹.

1. *Psaume 24*, 1-3 : offertoire, jeudi après les cendres (cf. 1^{er} dim. de l'Avent), mercredi de la deuxième semaine. Vers. 15-16 : introït, deuxième dimanche de Carême. Vers. 6 et 3 : introït, mercredi des

Les accommodations des textes sacrés sont parfois de simples allusions locales, bien faites pour exciter l'attention d'un public familial avec les entours de la station quadragésimale ou tout au moins capables de plaire à l'esprit savant des clercs. L'introït du jeudi de la première semaine est celui de la fête de saint Laurent parce que l'église où se fait la synaxe lui est dédiée; quant à la communion, s'il est exact qu'on y procédait à une distribution de pain et de lard, elle prend la valeur d'une leçon : Jean, 6, 51 : « Le pain que je donnerai, c'est ma chair... » Évidemment, les psaumes 121 et 124 font les frais de la messe de *Laetare*, puisque l'assemblée liturgique est convoquée en Jérusalem.

Rarement les chants tirés du psautier s'enchaînent avec les lectures. C'est que seules les messes du jeudi plus tardives et plus savantes sont composées avec esprit de suite. Celle de la mi-carême, le jeudi après le troisième dimanche est le modèle du genre. On se trouve chez les saints médecins, Côme et Damien; tous les textes roulent sur la santé corporelle et spirituelle. Le psaume 90, au premier dimanche, est presque abusif en son retour obstiné, causé par un mince motif. L'offertoire du vendredi des Quatre-Temps (ps. 102, 2 et 5) semble un hymne d'action de grâces consécutif à la guérison rapportée par l'évangile; de même le « *precatus est Moyses* » qui sert d'offertoire le jeudi de la deuxième semaine n'est probablement là que pour enchaîner sur les derniers mots de l'évangile du pauvre Lazare; mais le samedi de la troisième semaine, il paraît bien que le graduel (ps. 22, 4) et l'offertoire (ps. 118, 33) expriment respectivement les sentiments de la chaste Suzanne et de la femme adultère absoute, elle, dont les pas furent « incertains » comme ceux de ses congénères ainsi qu'il ressort des Proverbes, 5, 6.

Ce n'est pas grand chose, on le voit, comme récolte, et l'usage en est ingrat, loin des églises stationales. C'est de la pastorale anecdotique sans plus. Il faut chercher d'un autre côté, dans les rapports entre les grands thèmes du Carême et les textes accommodés du psautier.

Quatre-Temps. Vers. 17-18 : introït, vendredi des Quatre-Temps du Carême; graduel, mercredi des Quatre-Temps. Vers. 1-4 : trait, mercredi des Quatre-Temps. Vers. 22 : communion, mardi après la Passion.

Psaume 118, 17 et 107 : offertoire, dimanche de la Passion. Vers. 49-50 : communion, jeudi après la Passion. Vers. 12, 121 et 62 : offertoire, vendredi après la Passion. Vers. 18, 26 et 73 : offertoire, lundi de la première semaine. Vers. 47-48 : offertoire, mercredi des Quatre-Temps.

Deuxième dimanche : Vers. 12-13 : offertoire, Quinquagésime. Vers. 154 et 195 : offertoire, vendredi après les Cendres. Vers. 4-5 : communion du jeudi de la troisième semaine. Vers. 33 : offertoire, samedi de la troisième semaine.

Mais il importe tout d'abord de se rappeler que les psaumes sont des prières et des chants, non des textes didactiques. Ils sont pleins de doctrine, mais ils ne l'exposent pas; ils l'affirment ou la sous-entendent. Leur rôle est donc de faire pénétrer mélodieusement la vérité dans le cœur des auditeurs ou de leur fournir un texte de commune prière. A ce titre, ils paraissent tout naturellement dans la liturgie quadragésimale.

Celle-ci est un jeu ou drame qui mime l'attente et la réalisation du mystère pascal. C'est la mise en scène de la Passion, du Calvaire et de la glorieuse Sépulture du Fils de Dieu.

Ce n'est pas la célébration d'un anniversaire; le mystère pascal se poursuit. Il se préparait depuis l'origine du monde, et la date où il eut lieu ne le contient pas comme un fait transitoire et révolu; il la dépasse et se continue à travers les siècles jusqu'au retour de Jésus.

Sous le jeu liturgique, court une réalité mystique, la marche conquérante de la Rédemption, et ce qu'il exprime à travers les gestes et les paroles, c'est l'attente où sont toutes les âmes de la consommation finale : la résurrection universelle et la récapitulation de toutes choses dans le Christ.

La Pâque chrétienne affirme tout cela et l'a réalisé longtemps en faisant du Carême le temps de l'initiation au baptême et à l'eucharistie. Chaque année, à Pâques, des hommes mouraient avec le Christ et ressuscitaient avec lui dans les ondes où ils ensevelissaient leurs crimes et où ils puisaient la vie éternelle.

Le temps de cette initiation fut fixé à quarante jours pour honorer l'initiation par le jeûne de Moïse au Sinaï, d'Élie sur l'Horeb et surtout de Jésus au désert. Pendant cette quarantaine on préparait les catéchumènes au baptême par des instructions pratiques dont la liturgie fournissait la matière.

Les baptêmes d'adultes ayant cédé la place aux baptêmes d'enfants nouveau-nés, le Carême demeura comme préparation solennelle à la fête de Pâques, mais pour les pénitents seulement, ces chrétiens en instance d'un baptême renouvelé où ils échangeaient la mort du péché contre la vie de la grâce recouvrée.

Tel est notre Carême d'aujourd'hui, dans la liturgie de notre Missel. Un temps sacré qui donne sur la semaine sainte, où s'accomplissent les mystères pascals; un catéchuménat désaffecté; un appel à la pénitence afin de communier dignement après une fervente confession de ses fautes.

L'initiation au baptême et à l'eucharistie.

Ce qui valait pour les païens en quête de vie chrétienne vaut encore pour les fidèles à qui l'on peut révéler sans cesse les pro-

fondeurs admirables de leur vocation. Les thèmes de la liturgie quadragésimale sont inusables parce qu'ils sont faits de vérités essentielles.

Il y a celui du *repentir* et de la *pénitence* qui va de soi, tant pour des catéchumènes que pour des pécheurs. On ne parvient à la vie divine qu'en détestant le péché dont on découvre en soi-même la malice. En Carême, l'Église tout entière est une assemblée d'égrotants qui implorent la guérison, de gens promis à la mort et qui réclament la vie. Un cortège d'infirmités, d'écloués, de paralytiques, de sourds-muets, qui cheminent vers la résurrection contagieuse du Fils de Dieu. Il faut les rééduquer; leur enseigner à se lever pour marcher dans la voie des commandements; à parler, c'est-à-dire à proférer les paroles salutaires du *Credo*; à entendre, ce qui revient à être dociles.

Voilà pourquoi la liturgie des messes de Carême évoque tant de *guérisons* qui sont des résurrections partielles, ou tant de résurrections de morts, dont elle puise le récit dans les deux Testaments. Ce sont là autant d'échantillons de la bonté divine, et ils servent d'exemples pour exciter notre espérance.

L'appareil de ces guérisons est sacramentel. Il comporte l'intervention d'un homme de Dieu et l'emploi d'éléments et de gestes qui dirigent la foi du sollicité. Il en est ainsi pour le baptême et l'eucharistie; il en sera de même pour la guérison par l'eau, de Naaman et de l'aveugle-né, pour l'alimentation des foules qui suivirent Jésus au désert, ou d'Élie, ou de la veuve de Sarepta. Les thèmes des lectures quadragésimales sont aquatiques et alimentaires.

On ne s'étonnera pas de retrouver des allusions à ces thèmes dans les accommodations des psaumes à la liturgie. Les communions de la Sexagésime (ps. 42, 4) et de la Quinquagésime (ps. 77, 29-30) en sont des exemples (pour cette dernière, il y a même retournement du sens littéral).

La communion de la Septuagésime : « *Illumina...* » (ps. 30, 17-18) est tout ensemble baptismale et eucharistique.

La louange de la Révélation.

Si l'on veut se souvenir que le Carême est un exercice d'éducation chrétienne, on ne sera pas étonné de tous les textes doctrinaux, je veux dire voués à la louange de la doctrine que sa liturgie renferme et qu'elle a tirée des psaumes : à la louange de la Loi par exemple, et ceci manifeste bien la volonté d'unir en la même vérité les deux Testaments. Il importait que les « athées » du paganisme apprennent les beautés de la Révélation depuis le Sinaï jusqu'au Mont des Béatitudes. Voici les principaux textes

consacrés à cette louange de la loi : l'offertoire du lundi de la première semaine (ps. 118, 18, 26 et 73); celui du mercredi des Quatre-Temps (ps. 118, 47-48), l'une des plus belles prières et des plus mélodieuses, qui revient à plusieurs reprises dans le graduel, et que les fidèles ignoreront toujours parce qu'on ne la leur chante jamais; l'offertoire de la Quinquagésime (p. 118, 12-13) *Doce me!*; l'offertoire du vendredi après les Cendres (ps. 118, 154 et 195); la communion du jour des Cendres (ps. 1, 2-3); celle du vendredi après les Cendres (ps. 2, 12) qui ne résume en rien ce psaume messianique, mais qui en est comme un appendice. Les catéchumènes apprennent ainsi à chanter les beautés de la loi divine dont ils entendront l'éloge dans les lectures du mercredi de la troisième semaine et ailleurs : l'introït du samedi de la deuxième semaine (ps. 18, 8); l'offertoire du troisième dimanche (ps. 18, 9-12); la communion du jeudi de la troisième semaine (ps. 118, 4-5); l'offertoire du samedi de la troisième semaine (ps. 118, 133); le graduel du mercredi du grand scrutin, dans la quatrième semaine (ps. 33, 19 et 6); la communion du jeudi de la quatrième semaine (ps. 70, 16 et 17-18); l'introït du vendredi de la quatrième semaine (p. 18, 15 et 2); si l'on veut un exemple des complexes accommodatifs sacramentel et doctrinal tout ensemble qu'on se réfère à l'introït *Sitientes* qui est « aquatique » ou baptismal et dont le verset est tiré du psaume 77, 1 : *Attendite popule meus legem meam, inclinate aurem vestram in verba oris mei.*

Avec la Loi, on leur parle des *beautés de l'Alliance*; par exemple, le mercredi du grand scrutin déjà cité ci-dessus, au graduel.

Enfin on leur inculque l'*amour du Temple*. Malgré les réserves exprimées dans la lecture du jeudi de la troisième semaine et tirées de Jérémie, il était bon d'apprivoiser ces âmes neuves par le charme de la maison de Dieu. Ainsi font le graduel du vendredi après les Cendres (ps. 26, 4); la communion du troisième dimanche (ps. 83, 4-5); celle du mardi de la troisième semaine (ps. 14, 1-2).

L'on peut reprendre sans effort auprès des chrétiens cette tâche et les familiariser avec les grands thèmes du psautier que sont l'enthousiasme pour la Loi et pour la demeure divine. Mais on se souviendra que les psaumes sont des chants qui doublent les lectures et les illustrent. Ils secondent à merveille la doctrine des évangiles et des épîtres; ils se plient mal à une exploitation méthodique et spéculative de leur texte lyrique.

La prière pénitentielle.

Il en sera de même quand on les abordera comme des *réper-*

toires de prières, propres à être récitées en commun. En ce cas, ils répondent aux oraisons du Missel comme celles-ci s'en inspirent. Les uns et les autres sont intéressants du point de vue pénitentiel qui est bien le propre du Carême de nos jours.

Le première forme d'oraison pénitentielle est la *lamentation publique*, où la communauté répand devant Dieu sa plainte à l'occasion d'une calamité telle que famine, épidémie, guerre ou persécution religieuse.

Les collectes du jeudi après les Cendres, du mercredi des Quatre-Temps et, au samedi des Quatre-Temps, les collectes 1 et 4 sont des modèles du genre. Cette dernière répète la collecte de la Septuagésime. Elle s'inspire du psaume 78, qui fournit une partie du trait *Domine non secundum* que l'on répète trois fois par semaine, en moyenne, jusqu'au dimanche des Rameaux.

L'introït des Cendres (Sagesse 11, 24, 25, 27); celui du vendredi des Quatre-Temps (ps. 24, 6, 3 et 22); le graduel de la même messe (24, 17-18) et le trait (24, 17-18 et 1-4) ont la valeur de lamentation publique, bien qu'ils soient détachés d'un psaume de complainte individuelle. De même l'introït de la Septuagésime (ps. 17, 5-7) devient une lamentation de la communauté, ce qui ne correspond pas aux visées du psaume; au contraire, celui de la Sexagésime, tiré du psaume 43, rentre parfaitement dans le cadre original.

Les premiers, deuxième et troisième graduel du samedi des Quatre-Temps tirés respectivement des psaumes 78, 9-10; 83, 10 et 9; 89, 13 et 1, comme celui du mercredi de la deuxième semaine (ps. 27, 9 et 1) et celui du jeudi de la quatrième (ps. 73, 20, 19, 22), sont aussi des lamentations publiques. On y joindra le graduel de la deuxième semaine : ps. 78, 9 et 10.

Le moment est venu d'ouvrir la Bible et de se reporter au psautier pour situer ce genre de prières que nous avons prises à l'Ancien Testament. Les psaumes de lamentation collective sont : 43, 59, 73, 78, 79, 82, 105, 124, plus la cinquième lamentation de Jérémie. De ces psaumes, c'est le soixante-dix-huitième et le soixante-treizième qui ont fourni le plus au Missel romain.

Pour lire ces psaumes en s'inspirant de la pensée des auteurs sacrés, on les rapprochera utilement des prières de l'assemblée d'Israël ou de ses chefs telles que les rapportent les récits bibliques. Il y a là un contexte historique, rituel, qui donne le ton exact des plaintes et des implorations.

On se reportera donc à 1 Macc. 3, 50-53; à l'Ecclésiastique 33, 1-13 a, et 36, 16 b-22; à Daniel 1, 3-22; 9, 4-19; à Josué 7, 7-9; à l'Exode 32, 11-13; au Deutéronome 9, 25-29; 32, 17-25; à Esdras 9, 6-15; à Néhémie 1, 5-11; 9, 6-37; à 1 Macc. 2, 7-13; 4, 30-35; à Esther 3, 1-10, et 14-30; à Baruch 1, 15-3, 8.

On y joindra les lamentations des prophètes : Isaïe 26, 8-14 a; 33, 2, et 7-9; Jérémie 3, 4 sq.; 3, 22 b-25; Joël 1, 18-20, etc.

A lire ces textes, on se fera une idée plus exacte des vérités qu'il faut mettre en valeur quand on chante le *Parce Domine!* La communauté parfois convient de ses fautes, parfois aussi se scandalise du traitement qui lui est infligé. Elle demande grâce au nom de la fidélité divine, du souvenir des Pères, de l'honneur de Dieu, protecteur juré de son peuple.

On évitera donc, en évoquant les défaillances communes, le ton de réquisitoire. Les lamentations publiques et les confessions se font à la première personne; ainsi parlent Esdras et Néhémie; Moïse lui-même ne sépare pas sa cause de celle de son peuple.

Quand on se voit obligé de toucher aux malheurs du temps présent et qu'on en veut signaler les causes morales, il est bon de s'inspirer de cette éloquence biblique, violente mais sans amertume et qui sauvegarde toujours l'espérance.

Le psautier est riche en *complaintes individuelles*. On en compte une quarantaine au moins. Elles débutent presque toujours par un cri d'appel vers Dieu que la liturgie romaine a repris, par exemple, dans l'introït du samedi de la quatrième semaine emprunté comme la communion du vendredi des Quatre-Temps au psaume 5, 2-4. De même le graduel du vendredi des Quatre-Temps (ps. 85, 2 et 6) et, le samedi des Quatre-Temps, l'introït (ps. 87, 3 et 2), l'offertoire (87, 2 et 3) et la communion (ps. 7, 2).

Voici un tableau des pièces chantées qui sont empruntées à des complaintes ou qui en prennent le ton :

Deuxième semaine

Lundi : introït (ps. 25, 11-12), graduel (ps. 69, 6 et 3).

Mardi : offertoire (ps. 50, 3).

Mercredi : introït (ps. 37, 22-23), offertoire (ps. 24, 1-3).

Jeudi : introït (ps. 69, 2-3).

Vendredi : graduel (ps. 119, 1-2), offertoire (ps. 39, 14-15).

Samedi : offertoire (ps. 12, 4-5).

Troisième semaine

Dimanche : introït (ps. 24, 15-16), graduel (ps. 9, 20 et 4).

Lundi : graduel (ps. 55, 9 et 2).

Mardi : introït (ps. 16, 6 et 8), graduel² (ps. 18, 13-14).

2. De ton très pénitentiel.

Mercredi : graduel (ps. 6, 3-4), offertoire (ps. 118, 21).

Vendredi : introït³ (ps. 85, 8).

Quatrième semaine

Lundi : introït (ps. 53, 3-4), communion⁴ (ps. 18, 13-14).

Mardi : introït (ps. 54, 2-3).

Jeudi : offertoire (ps. 69, 2-4).

Samedi : graduel (ps. 9, 14 et 1-2).

Ce tableau s'arrête au dimanche de la Passion parce qu'à partir de ce jour la plainte devient celle du Seigneur comme on le verra en son temps.

Quel usage faire de ces prières dolentes? elles se greffent sur les oraisons du temps et leur donnent un tour lyrique, passionné. Elles sont puisées dans les psaumes auxquels il faut se reporter. Les principales complaints sont les psaumes 3; 5; 6; 12; 16; 24; 25; 26, 7-14; 27; 30; 37; 38; 50; 60; 69; 87; 101; 108; 129; etc. Je réserve, avec la liturgie, pour le temps de la Passion les psaumes 21; 41; 42 et 68.

Ces complaints individuelles où le psalmiste répand son âme en présence de Yahvé ont pour occasion le malheur, c'est-à-dire la maladie mortelle, l'exil, les manœuvres des ennemis, l'abandon des proches, la perversité des juges.

Tout danger dans les complaints est pressant, inexorable. Il y a de tout, et, livré à soi-même, le psalmiste est sans ressource. Seul, Yahvé le peut sauver.

Si l'on se rappelle que les perspectives de salut se bornent pour le psalmiste à la vie présente, on comprendra l'impatience de ses appels, l'âpreté de ses revendications contre ses adversaires. Il n'a pas de temps à perdre; Dieu seul est éternel. Il est l'élément immuable qui pénètre l'existence précaire du psalmiste; c'est par lui qu'il peut espérer la justice ou la miséricorde.

Car l'explication normale de l'épreuve, c'est le péché. Beaucoup de psaumes sont pénitentiels : psaume 6 et notre *Miserere* et le *De Profundis* qu'il ne faut pas laisser confisquer par les âmes du purgatoire. La délivrance pour les psalmistes, c'est le signe infaillible de leur rentrée en grâce auprès de Dieu.

C'est vrai surtout des psaumes de maladie : 6; 37; 50; 68; 101; 129. Aussi la demande de guérison est-elle fréquente, impérieuse, et voilà bien un thème quadragésimal. Il valait pour les païens du catéchuménat; il vaut pour les pécheurs.

3. Demande d'un oracle favorable.

4. Imploration de pardon.

On ne se laissera donc pas distraire par les peintures passionnées des maux qui frappent le pénitent. Elles ne sont pas désintéressées; elles visent à en obtenir la fin. Autrement dit, ces plaintes vont à l'espérance.

Le thème de la confiance.

La confiance! voilà le sentiment qui complète les doléances des psalmistes et l'expression de leur repentir. Elle hante toute la liturgie quadragésimale et retentit dans les chants et dans les oraisons. Ces dernières ne sont presque jamais de pures plaintes : elles attendent du jeûne qui est « médicinal » (secrète du jeudi de la première semaine) des effets vivifiants. L'étude des oraisons n'est pas de mon gibier, mais pour éclairer l'usage des psaumes, force m'est bien de rappeler qu'à les parcourir, on verra que les mortifications de Carême sont une eau de jouvence qui renouvelle l'organisme spirituel, affranchit des habitudes perverses, assouplit les âmes. La guérison n'est également jamais perdue de vue dans les pièces du répertoire chanté.

Mercredi des Cendres : offertoire (ps. 29, 2-3).

Jeudi après les Cendres : introït et graduel (ps. 54, 17), offertoire (ps. 24, 1-3), communion (ps. 50, 21).

Vendredi après les Cendres : introït (ps. 29, 11).

Première semaine

Lundi : introït (ps. 122, 2).

Mardi : introït (ps. 89, 1-2), offertoire (ps. 30, 15-16), communion (ps. 4, 2).

Deuxième semaine

Lundi : offertoire (ps. 15, 7-8).

Mardi : introït (ps. 26, 8-9), graduel (ps. 54), communion⁵ (ps. 9, 2-3).

Vendredi : introït⁶ (ps. 16, 15), communion (ps. 11, 8).

Troisième semaine

Dimanche : trait (ps. 122, 1-2).

Lundi : introït (ps. 55, 5), offertoire (ps. 54, 2-3).

5. Celle-ci est déjà une action de grâce.

6. Dans ce chant, on marque l'espérance du baptême.

Mardi : offertoire (ps. 117, 16-17).

Mercredi : introït (ps. 20, 7-8), communion (ps. 15, 11).

Jeudi : graduel (ps. 144, 15-16), offertoire (ps. 137, 7).

Quatrième semaine

Lundi : graduel (ps. 30, 3 et 70, 1), offertoire (ps. 99, 1-2).

Mardi : offertoire (ps. 39, 2-4), communion (ps. 19, 6).

Mercredi : offertoire (ps. 65, 8-9 et 20).

Plainte et confiance sont mêlées doctrinalement; on ne gémit que pour être entendu; on ne déplore ses fautes que pour en obtenir le pardon. En faisant chanter les psaumes (*Miserere* ou *De Profundis* par exemple) à la communauté, on aiguillera son attention sur ce mystère de renouvellement qui est le mystère de Pâques : *Dies venit, dies tua, — in qua reflorent omnia!* chante-t-on à Laudes.

C'est dans le même esprit qu'on utilisera les répons du premier dimanche de Carême, où le passé lamentable du pécheur demande à se dissoudre dans un avenir meilleur.

Les psaumes, prière du Sauveur.

Le dimanche de la Passion sépare en deux le Carême. A vrai dire, il inaugure le début du temps pascal en saluant l'apparition de la lune du mois de Nizan. Quand elle sera dans son plein, quinze jours plus tard, le mystère de la Résurrection sera accompli.

Dès lors le ton des psaumes change, et surtout le personnage des psalmistes. Jusqu'à présent, le chœur se composait des auteurs des psaumes, puis de leurs successeurs les maîtres romains de la scola pontificale qui rédigeaient introïts et graduels, enfin de tous ceux, ministres sacrés ou peuple, qui chantent ces pièces liturgiques en y mettant toute leur âme. Tels sont les psalmistes du temps de Carême avant le dimanche de la Passion.

Désormais tous s'effacent devant le Chantre unique, le Seigneur qui va assumer la plainte de tous en la reprenant à son compte.

Voici la messe du dimanche de la Passion : l'introït : *Judica me* est tiré du psaume 42, 1-2. Il reproduit la plainte d'un exilé, fort de son innocence. Mais il n'est qu'un innocent en ce monde pécheur, et la prière s'inscrit tout naturellement au compte du Christ. De même, le graduel (ps. 142, 9-10) implore la délivrance, comme le Seigneur fit au jardin des Oliviers, et le trait (ps. 128, 1-4) est une doléance dans la bouche du vrai Israël. L'offertoire

(ps. 118, 17 et 107) exprime la confiance de Celui qui va vers la mort pour retrouver la vie.

Il en est de même pendant toute cette semaine. Le lundi, l'introït est une plainte (ps. 55, 2); le graduel, un appel au secours (ps. 53, 4 et 3). Le mardi, l'introït (ps. 26, 4) exprime la confiance; le graduel reprend le thème de l'introït du dimanche précédent; l'offertoire est de confiance (ps. 9, 11-13); la communion est un appel (ps. 6, 5). Le mercredi, l'introït (ps. 17, 48-49) est un appel au Dieu libérateur; également l'offertoire (ps. 58, 2) avec le cri : *Eripe me!* Le vendredi, l'introït (ps. 30, 10, 16 et 18) est une demande ardente; le graduel (ps. 34, 20, 22) décrit l'homme pacifique et persécuté; la communion (ps. 16, 12) *ne tradideris me!* est une complainte.

Toutes les fois que les psaumes parlent à la première personne du singulier, il faut penser au Seigneur comme à l'impétrant que la mort effraie, que les pécheurs menacent, qui demande grâce et justice. Il en est de même pour les répons de l'office de nuit et pour les plaintes de Jérémie inscrites dans les capitules aux différentes heures du jour.

Avec le dimanche des Rameaux, le procédé s'accroît qui confisque aux psalmistes leurs plaintes personnelles pour les prêter au Christ. Le psaume 21 fournit les textes de l'introït et du trait; l'offertoire est pris dans le psaume 68, 21-22. Pendant la semaine, le lundi, l'introït (*Judica*, ps. 34, 1-2), le graduel (*Exurge*, ps. 34, 23 et 3), l'offertoire (*Eripe me*, ps. 142, 9-2), la communion (*Erubescant*, ps. 34, 26) sont autant d'oraisons jaculatoires d'un homme à bout de ressources temporelles. Le mardi, nous les retrouvons au graduel (ps. 34, 13 et 1-2), à l'offertoire (*Custodi me*, ps. 139, 5), à la communion, empruntée une fois encore au psaume 68. Le mercredi, le graduel (*Ne avertas faciem tuam* du ps. 68, 18 et 2-3) et le trait, tiré de la « plainte d'un affligé » comme s'intitule le psaume 101, 2-5 et 14, l'offertoire (*Ne avertas*, ps. 101, 2-3) ainsi que la communion (*potum cum fletu*, ps. 101, 10 et 13-14) sont du même type.

Les psaumes 21, 68 et 2 dominent la liturgie de la semaine sainte et singulièrement les trois derniers jours. Ils appartiennent au Christ de par l'exégèse des auteurs du Nouveau Testament et du Seigneur lui-même.

Il a récité pour le réconfort de son âme, sur la croix, le psaume 21. Cela ne pouvait s'oublier, non plus que son dernier cri, si proche du psaume 31, 6 : « Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains ! »

Le psaume 2 a été expliqué dans les Actes des Apôtres (4, 25-29) de Jésus, de Pilate, d'Hérode Antipas et du Sanhédrin. Le psaume 68 a été cité par saint Jean (2, 17) à propos de l'expulsion

des vendeurs du Temple. C'est ainsi qu'ils sont devenus, avec les psaumes 41-42 et 101, des prières du Seigneur persécuté.

En marge des évangiles, nous avons ainsi des textes susceptibles d'interpréter les sentiments de notre Christ, de celui qui est notre exemplaire et le modèle de tous ceux qui souffrent pour la justice. Or des pécheurs eux-mêmes peuvent être en butte à la persécution et rendre témoignage à Dieu; témoin le psalmiste du psaume 68, quand il convient de ses fautes (v. 6).

Enfin on se gardera de négliger le psaume 117 que le Seigneur chanta le soir de la Cène, au Hallel. C'est un hymne d'action de grâces, une affirmation de confiance où il est dit : « Je ne mourrai pas mais je vivrai ! »... et encore : « Voici le jour que Yahvé a fait ! » Jésus, la veille de sa mort, à l'heure de son agonie, saluait l'aube de Pâques.

*
* *'

Pour nous résumer : les psaumes ne serviront en Carême que si on les accommode. Cela suppose une étude des lamentations et des plaintes prises au sens littéral, qui permette d'en déterminer l'objet et la portée. Pour ce faire, il faut recourir à l'étude des textes et de leurs entours.

Ensuite, on pourra recueillir les textes liturgiques, mesurer la part de l'accommodation et en dépister le but édifiant, dans le cadre des préoccupations quadragésimales : la participation au mystère régénérateur de Pâques.

Enfin, parvenus au centre du drame pascal, se souvenir des plaintes et des cris d'angoisse de Celui qui ne devait rien à la mort, qui l'a acceptée en obéissance, mais avec crainte et répugnance.

On aura soin de traiter les psaumes comme des prières et des textes à chanter. On y puisera ainsi un répertoire de sentiments propres à guider les cœurs dans cette entreprise ardue qu'est un Carême fervent.

HILAIRE DUESBERG, O. S. B.